



COMPETENCE ENVIRONNEMENT ET DECHETS : L'UNION FAIT LA FORCE

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers,

Nous sommes donc appelés à nous prononcer sur le transfert de la compétence "déchets et environnement" sur la Communauté d'Agglomération Portes de France. La compétence "déchets et environnement" comporte bien sûr le traitement de l'ensemble des déchets, le lorrain fabrique 569 kg de déchets par an dont 315 kg non retraités ce qui fait, grosso modo, 100 millions de tonnes de déchets non retraités, mais aussi compétence concernant la lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, enfin le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

Ce n'est pas rien à une époque où le problème environnemental est d'une importance capitale, comme a pu le témoigner d'ailleurs le score réalisé par EUROPE ECOLOGIE lors des dernières européennes.

J'ai cru comprendre que la majorité actuelle de ce conseil municipal refusait le transfert de cette compétence. Quel paradoxe pour qui a fait de l'environnement et de l'écologie un axe semblait-il fort de son programme ! Je m'étais dit éco-emballage, chevaux dans les rues sont une mise en bouche et nous allons enfin, à travers un sujet comme celui-là, retrouver une volonté forte de faire de ce sujet un axe consensuel. Je m'étais dit, et je m'adresse à Madame ROMANI : "enfin, elle va avoir les moyens de développer une vraie politique écologique, non plus faire quelque part de l'écologie politique". Une vraie politique au service de l'écologie, ne plus utiliser l'écologie pour faire de la politique. Et vous allez refuser le transfert de compétences alors que plus de 80 % des communautés d'agglomération en France, ce qui représente 140 communautés sur 174, ont déjà effectué ce transfert. L'ensemble des communautés d'agglomération et communautés de communes du Nord Lorraine ont d'ailleurs déjà effectué ce transfert...

Ce n'est pas sérieux. Les conséquences d'isolement pour Thionville seraient considérables, et j'emploie volontairement le conditionnel en espérant un sursaut de votre part. De plus, le transfert de cette compétence à une communauté d'agglomération permettrait une dotation annuelle de 1,5 millions d'euros par l'Etat, ce qui correspond, grosso modo, en reprenant les chiffres à une crèche par an sur le territoire Portes de France.

On peut s'interroger sur les motivations qui vous poussent à voter contre ce transfert ? Vous évoquez 3 arguments pour ne pas rejoindre la communauté d'agglomération Thionville Portes de France : les chamailleries politiques, la mauvaise gestion, mais surtout la taille trop petite de la communauté.

Tout d'abord, un mot sur la gestion du ramassage des ordures ménagères. Alors que tous les regroupements entraînent des économies d'échelle dans tous les secteurs de la vie économique, vous voulez nous faire croire que cette règle serait fautive lorsqu'elle s'applique à des collectivités locales. Une fusion avec nos voisins entraînerait une augmentation des coûts sans que l'effet de taille ne permette, en parallèle d'être plus efficace et plus productif. Je rappelle que le non transfert empêchera d'autant une dotation annuelle de 1,5 millions d'euros. Enfin, l'analyse approfondie des dossiers qui a conduit à cette proposition de transfert de compétences montre bien qu'en fait il n'existera aucune augmentation des taxes ou excessivement minime de l'ordre de 1 % pour

l'ensemble des thionvillois concernant leurs ordures ménagères, inversement en leur permettant une gestion plus écologique de l'élimination de ceux-ci.

Je passe sur les arguments politiques, qui sont dignes d'une cour d'école, en soulignant là aussi que 12 villes sur 13 participant à la Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville ont voté ce transfert de compétences, pour évoquer en fait le seul sujet qui compte vraiment, qui est celui de l'effet de taille et d'une notion de territoire.

Lorsqu'on parle d'environnement, il est ridicule de raisonner en territoire borné. De même que le nuage de Tchernobyl ne s'est pas arrêté à la frontière française, Thionville n'est pas isolée dans son environnement. Les nuisances qui touchent les communes voisines atteignent également les thionvillois, ceci est particulièrement vrai en matière de lutte contre la pollution de l'air. Je rappelle, une fois de plus, que 75 000 voitures passent quotidiennement sur le pont de Beauregard, que le développement des transports en commun sera peut-être une des réponses à apporter, mais pas la seule. Il faudra enfin avoir le courage politique de demander le contournement Ouest de Thionville. De même, imaginer gérer isolément les ordures ménagères est une utopie. Pour faire cela sérieusement, aucune ville de la taille de Thionville ne peut prétendre éliminer les déchets dans le respect de l'environnement toute seule. Les moyens à mettre en œuvre et les investissements nécessaires pour collecter et traiter les déchets dépassent largement les moyens de Thionville. Mieux vaut alors s'entendre avec les communes voisines, même si l'on ne partage pas la même couleur politique, pour traiter et valoriser les déchets en sécurité, et de manière efficace, plutôt que de faire des installations peu fiables, voire dangereuses pour la Santé Publique, faute de moyens financiers à la hauteur.

Sur ce sujet, tout regroupement est porteur d'avenir et de sécurité. Refuser de s'allier avec nos voisins en attendant la création d'un pôle Nord Mosellan à la Saint Glinglin c'est comme refuser de jouer en équipe locale en attendant une sélection en équipe de France. On se disqualifie et je ne veux pas que Thionville soit disqualifiée ou soit hors jeu. Au contraire, Thionville a toute sa place pour être le meneur de jeu.

En conclusion, j'appelle l'ensemble des élus de ce Conseil Municipal à voter pour le transfert de la compétence environnement et déchets, pour 3 raisons majeures :

1. Doter Thionville au travers de la Communauté d'Agglomération d'une véritable politique écologique en ce qui concerne ce sujet.

2. 2ème argument : éviter l'isolement de Thionville sur le bassin, ce qui entraînerait un retard considérable en ce qui concerne notre Communauté d'Agglomération qui restera scotchée au XXème siècle alors que l'ensemble des communautés d'agglomération qui nous entourent sont déjà au XXIème siècle.

3. Enfin, bénéficier d'une dotation annuelle de 1,5 millions d'euros qui correspond, et je le redis, à une crèche par an.

Le groupe municipal d'opposition